

LMV veut préserver ses terres agricoles



Luberon Monts de Vaucluse Agglomération vient de lancer une action de préservation et de mise en valeur du foncier agricole et naturel de son territoire.

Cette démarche a reçu le soutien de la Région Sud et de l'Union européenne dans le cadre d'un appel à projet du Feader (Fonds européen agricole pour le développement rural) visant notamment à la reconquête des friches agricoles de 12 des 16 communes de LMV (Cabrières d'Avignon, Gordes, Lagnes, Lauris, Lourmarin, Maubec, Mérindol, Oppède, Robion, Puget, Puyvert et Vaugines). Le montant global du projet est évalué à 1,46M€ dont 458 756,05€ de subventions de l'Europe et de la Région.

« Il existe sur notre territoire, comme sur l'ensemble de la région, un paradoxe : des agriculteurs ont du mal à trouver des terres agricoles en zone péri-urbaines, là même où des friches se développent », explique l'agglomération.

Foncier détecté par la Safer

Dans un premier temps, la Safer (Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural) va procéder au repérage de ces friches via une sélection des parcelles intéressantes en termes de surfaces, de qualité des sols, d'irrigation etc. Il s'agit également d'identifier les propriétaires de parcelles en friche afin de les

Ecrit par Laurent Garcia le 10 décembre 2020

contacter pour leur présenter le dispositif ainsi que leur demander leurs intentions (conserver, louer ou vendre ces terrains).

A ce jour, la Safer a relevé plus de 1 065 ha de terres en friches sur les communes de LMV concernées par le périmètre pilote élargi. Elle a déjà ainsi adressé 1 052 courriers et 500 courriers supplémentaires devraient être adressés d'ici à la fin de l'année. Grâce à ce travail de recensement et de sensibilisation des propriétaires, une dizaine d'hectares de terres en friches ont déjà été rétrocédés à des exploitants agricoles locaux qui se sont engagés à les remettre en valeur.

La Chambre d'agriculture évalue le potentiel des terrains

Dans le même temps, la Chambre d'agriculture de Vaucluse va déterminer le potentiel de ces terres cultivables (accès à l'irrigation, type de nature du sol, périmètres de qualité/labels IGP – AOC/AOP, présence de biodiversité à enjeux, risques naturels, etc.).

Il s'agit de mettre en évidence plusieurs paramètres (état d'avancement végétal, potentiel de production agricole / viticole, configuration foncière, valeur écologique, etc) afin de prioriser les îlots prioritaires en friche à remobiliser pour leur intérêt agricole ou viticole.

Sur les communes de Lagnes, Cabrières et Maubec, la Chambre d'agriculture de Vaucluse a déjà identifié près de 190 hectares de surfaces en friche à mobiliser en priorité (soit l'équivalent de 12% de la SAU (Surface agricole utile) cumulée de ces 3 communes.

Par ailleurs, la Chambre d'Agriculture de Vaucluse entend également mettre en adéquation les gisements fonciers avec les débouchés et besoins commerciaux. Pour cela, elle a réalisé un inventaire des acteurs économiques sur la Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse qui a permis de cibler 15 entreprises et partenaires locaux (la cave coopérative du Luberon, la cave Louerion, le magasin de producteurs Naturellement Paysan, l'association Bienvenue à la ferme, le MIN de Cavaillon, le Parc naturel régional du Luberon...) ainsi que des acheteurs de produits agricoles bruts et des acteurs des filières huile d'olive, amande, pistache et blé meunier.

Et après ?

Une fois le travail de recensement terminé, les friches pourront être à la vente ou à la location. A Cabrières et Oppède, ce travail de recensement puis de mise en vente a déjà porté ses fruits puisque deux parcelles ont été vendues en octobre 2020 à des agriculteurs. La première, à Oppède, est exploitée par un maraîcher tandis qu'une activité d'élevages de poules va se créer sur la seconde.

Si le foncier remobilisé ne trouve pas preneur direct, l'appel à projet du Feader permet ensuite l'intervention de LMV ainsi que des caves du Luberon de celle de Louéron. Chacun de ces 3 partenaires s'est donné pour objectif l'acquisition et la remise en état de 20 hectares. Des aides viendront accompagner les frais d'acquisition et de remise en état des parcelles acquises. LMV s'engage ensuite à une affectation agricole de ces parcelles pour 25 ans.



Ecrit par Laurent Garcia le 10 décembre 2020

La Chambre d'Agriculture de Vaucluse a fait réaliser par l'agence de communication La Vache noire Sud à Robion, un quizz sur ce thème de la préservation des friches agricoles. [Un questionnaire accessible en téléchargement libre et gratuit sur le site de l'Agglomération LMV.](#)